

MOTION

«Pour un soutien concret au Musée cantonal des Beaux-Arts à Morges»

(motion écrite pour être déposée et développée en séance du Conseil communal du mercredi 1^{er} avril 2009 – à défaut mercredi 6 mai 2009)

«Construire, c'est collaborer avec la terre : c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais; c'est contribuer aussi à ce lent changement qui est la vie des villes. [...]

Creuser des ports, [c'est] féconder la beauté des golfes.

Fonder des bibliothèques, [c'est] encore construire des greniers publics, amasser des réserves contre un hiver de l'esprit qu'à certains signes, malgré moi, je vois venir.

J'ai beaucoup reconstruit : c'est collaborer avec le temps sous son aspect de passé, en saisir ou en modifier l'esprit, lui servir de relais vers un plus long avenir; c'est retrouver sous les pierres le secret des sources.»

Marguerite Yourcenar

Mémoires d'Hadrien

[Tellus stabilata]

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

L'idée de proposer l'implantation à Morges du futur Musée Cantonal des Beaux-Arts (MCBA) se répand comme un rhume de printemps et ne provoque, mis à part quelques toussotements isolés, que des réactions globalement enthousiastes.

La *Municipalité*, après une hésitation initiale, s'est engagée dans ce projet avec une totale énergie.

Un *Comité de pilotage*, regroupant la Municipalité in corpore, les chefs des services concernés et des représentants de tous les partis politiques présents au Conseil communal, est déjà en place et fonctionne à plein rendement.

Que cette idée soit si rapidement adoptée par une quasi-unanimité de l'échiquier politique est déjà en soi une indication forte. Mais ce projet, par sa nature, par son ampleur, par les incidences qu'il pourrait avoir s'il venait à se concrétiser, est sans commune mesure avec les dossiers qui habituellement font monter la vapeur dans le cadre du Conseil communal. Le Musée, s'il voit le jour, donnera à la ville, au chef-lieu de district, à la région et à l'arrière-pays une dimension nouvelle et des airs de renouveau. Il apportera de l'ambition, du souffle, un élan, un esprit, une atmosphère vivifiante, une couleur stimulante. Il modifiera aussi durablement que profondément la ville de Morges et en «fécondera la beauté». Peut-être même fondera-t-il à l'intérieur du canton un nouvel équilibre.

Une vision et un sens tactique

Cette motion a pour objectif de donner l'occasion au Conseil communal de manifester concrètement son «désir de musée». Mais un Musée n'est pas un gadget ni une tocade. Le MCBA à Morges est une chance exceptionnelle pour la ville et la région. Non seulement il serait bienvenu que le Conseil communal proclame sans voix discordantes son soutien au Musée, mais il se devrait, en cette circonstance unique, d'affirmer une vision à long terme et de prouver son sens tactique.

Avoir une vision, c'est prendre la mesure de tous les apports du MCBA à Morges : les contributions chiffrables (tourisme, hôtellerie, restaurants, commerces et services de la région ...) comme les apports non mesurables (qualité de vie, valeur éducative, retombées médiatiques, synergies, image, visibilité, notoriété, prestige ...). Et c'est placer un investissement (on peut prendre comme référence les cinq millions de francs promis au canton par la ville de Lausanne dans le cadre du projet de Bellerive) dans la perspective de ces multiples et inestimables retombées.

Faire preuve de sens tactique, c'est fournir les bons efforts au bon moment pour favoriser la réalisation de ce projet d'envergure. C'est imaginer le meilleur coup de pouce pour placer Morges en pole position des villes intéressées. A cet effet et dans l'idéal, c'est créer des conditions de synergies tellement fortes qu'elles en deviendraient incontournables pour le MCBA.

La manœuvre

Le Conseil communal peut soutenir de multiples manières le projet de MCBA à Morges – et donc encourager les décideurs à proposer cette solution. A titre de simple exemple, on pourrait imaginer l'achat et la rénovation de la maison de maître au milieu de la Prairie et sa rénovation pour y accueillir des collections particulières (celle de la *Fondation Jean et Suzanne Planque*, par exemple, mais d'autres pourraient être intéressées). Mais peut-être une construction nouvelle s'avérerait plus efficiente : on peut aussi l'imaginer, la place ne manque pas ... Cette proximité entre le MCBA et des collections privées de prestige permettrait des collaborations de première force. Dans une autre démarche, on pourrait imaginer que la ville achète le terrain entourant le Musée, pour permettre l'aménagement d'un parc public : l'intérêt tant pour le Musée que pour les Morgiens est évident.

Délibérément, cette motion ne contient pas de proposition précise : d'une part parce qu'il ne faut rien figer a priori alors que le projet est encore en pleine évolution, d'autre part et surtout parce qu'il est essentiel que la proposition finalement retenue soit le fruit d'une réflexion commune. Je propose que la commission qui sera mise sur pied pour l'examen de la motion étudie toutes les pistes possibles tendant à rendre plus attrayante la candidature morgienne. D'entente avec la Municipalité et à la lumière des comptes 2008, la commission devrait faire une proposition concrète au Conseil pour sa séance du 3 juin 2009.

De cette manière, l'appui concret du Conseil communal pourrait alors figurer dans le dossier de candidature (qui doit être adressé au canton avant le 30 juin 2009) et constituerait un atout supplémentaire important pour cette candidature.

Vœu

Je laisse à Marguerite Yourcenar, qui a le talent de tout dire en peu de mots, le soin de conclure en formant le vœu que le Conseil communal saisisse cette chance unique de «collaborer avec la terre», de «mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais», de «contribuer [...] à ce lent changement qui est la vie des villes», de «construire un grenier public» dans la paradisiaque Prairie ... et, avec une pensée pour les générations futures, je vous remercie.

Pierre Marc Burnand, conseiller communal